



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
des Entreprises

CHARTE D'USAGE DU LOGO DES

pôles de compétitivité

POUR UN ÉMETTEUR EXTÉRIEUR À L'ÉTAT

mars 2024

01 Les fondamentaux

Présentation du logo	6
Déclinaisons du logo	7
Zone de protection et taille minimale	8
Version couleurs	9
Version nuances de gris	10
Interdits	11
En résumé	12

02 Usages du logo pour les différents partenaires, émetteurs extérieurs à l'État

Usage du logo	14
Exemple pratique avec le logo pôles de compétitivité associé au logo d'une région	15
Mises en situation site internet et newsletter	16
Mises en situation couverture et papeterie	17
Mises en situation visuel clé, flyer et affiche	18
Mises en situation stand et kakemono	19

Qu'est-ce que la marque Les pôles de compétitivité ?

Les pôles de compétitivité sont des réseaux d'entreprises de toutes tailles, d'acteurs de la recherche et de la formation. Ils jouent un rôle essentiel pour **soutenir les projets collaboratifs de recherche et d'innovation et accompagner la croissance des entreprises, en particulier des PME.**

En 2024, la marque Les pôles de compétitivité a été modernisée. La signature et l'identité graphique ont été retravaillées pour mieux incarner les enjeux et le positionnement de cette marque.

Qui sont les émetteurs ?

La marque « pôles de compétitivité » peut être utilisée par différentes entités :

- l'État (la DGE, la DGA, MINEFI et les autres ministères) ;
- les différents pôles ;
- leurs adhérents (entreprises, acteurs de la recherche, acteurs de la formation...) ;
- l'AFPC ;
- les régions, les Agences de développement économique, CCI et les autres collectivités territoriales dans une démarche d'attractivité ;
- Les instances européennes (l'association européenne des clusters, les incubateurs et technopôles, les associations dont les pôles peuvent être membres, les autres acteurs de l'innovation).

Cette version de la charte s'adresse à tous les émetteurs, hormis ceux de l'État.



Les fondamentaux

Présentation du logo	6
Déclinaisons du logo	7
Zone de protection et taille minimale	8
Version couleurs	9
Version nuances de gris	10
Interdits	11
En résumé	12

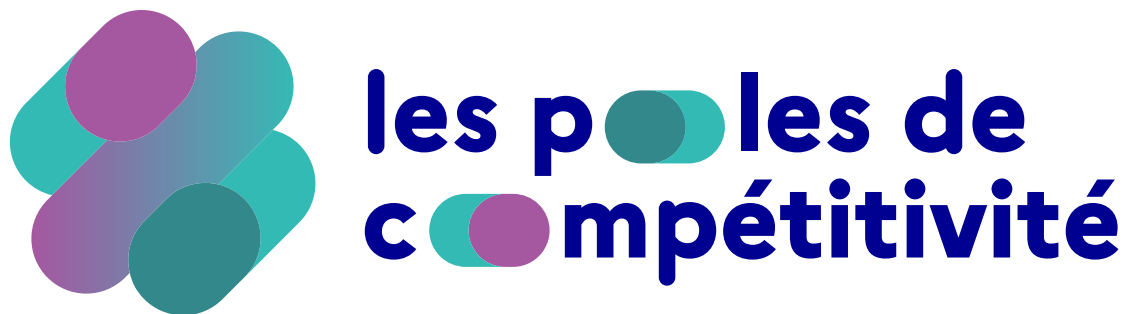
Présentation du logo

Les composantes du logo portent les valeurs des pôles de compétitivité : **croissance, innovation et travail collaboratif.**

La croissance et le travail collaboratif sont traduits par le signe du logo : les formes et couleurs se rencontrent dans un mouvement ascendant, évoquant dynamisme, collectif et progression.

Ce signe forme de façon subtile un hexagone, rappelant la présence des pôles sur le territoire français.

L'innovation est illustrée par les couleurs vives du logo.



Innovation Collaborative, Croissance Collective



Déclinaisons du logo

Le logo existe :

- avec signature (A) ;
- sans signature (B).

La version avec signature s'utilise par défaut.

Des versions sans la mention « République Française » existent mais elles sont réservées aux émetteurs de l'État.

A



B



À RETENIR

Le logo a toujours un fond blanc qui correspond à sa zone de protection - voir [p.8](#)).

Zone de protection et taille minimale

Aucun élément graphique ou textuel ne doit être présent dans la zone de protection.

Elle assure la bonne lisibilité du logo et son identification.

Le logo doit être utilisé dans une taille optimale pour assurer sa lisibilité. Ce dernier possède une taille minimale d'utilisation à respecter.

La version avec signature s'utilise par défaut.

La version (B) s'utilise quand la taille d'utilisation du logo est trop petite pour que la signature soit lisible.

A



B



À RETENIR

La zone de protection se base sur un composant du logo : la Marianne.

version par défaut

hauteur minimale du logo :
26 mm en print
130 pixels en digital

version petite taille

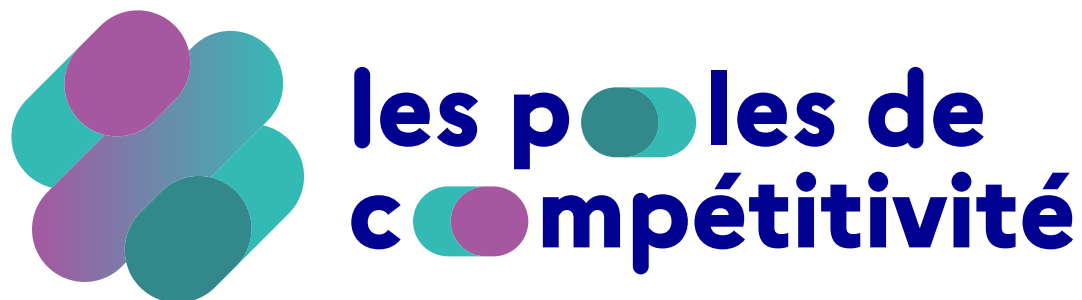
hauteur du logo :
De 22 à 26 mm
De 110 à 130 pixels

Version couleurs

Le logo des pôles de compétitivité existe en couleurs, en nuances de blanc et en nuances de gris.

La version couleurs est toujours à privilégier.

Le logo est composé de 4 teintes principales (ci-contre).



Innovation Collaborative, Croissance Collective



R 0 V 0 B 145
C 100 M 90 J 20 N 7
#000091



R 165 V 88 B 160
C 40 M 95 J 0 N 0
#a558a0



R 52 V 186 B 181
C 66 M 0 J 34 N 0
#34BAB5



R 51 V 136 B 140
C 80 M 16 J 34 N 25
#33888c



R 225 V 0 B 15
C 0 M 100 J 100 N 0
#e1000f



R 0 V 0 B 0
C 0 M 0 J 0 N 100
#000000

Versions nuances de gris

Cette planche présente les références des versions « nuances de gris ».

Elle s'utilise lorsque les contraintes d'impressions ne permettent pas d'utiliser la version couleurs.

A



B




 R O V O B O
C O M O J O N 100
#000000

 noir
en opacité
40%

 noir
en opacité
45%

 noir
en opacité
90%

Les couleurs
« République Française » :

 R 134 V 134 B 134
C O M O J O N 60
#868686

 R 74 V 74 B 73
C O M O J O N 85
#4a4a49

 R O V O B O
C O M O J O N 100
#000000

Interdits

Il est impératif, dans tous les cas d'utilisation, de garder le logo intègre :

- ne pas déformer, aplatisir, étirer ou modifier le logo ;
- ne pas changer la signature ;
- ne pas modifier les couleurs ;
- ne pas utiliser un fond coloré ;
- ne pas modifier la typographie ;
- ne pas déplacer ou supprimer des éléments ;
- ne pas utiliser d'ombre portée ou tout autre effet ;
- ne pas insérer le logo dans une autre identité graphique, déposée ou non à titre de marque.



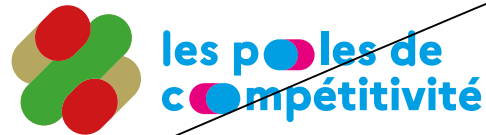
Innovation Collaborative, Croissance Collective

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Se développer ensemble, aller plus loin ensemble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Innovation Collaborative, Croissance Collective

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



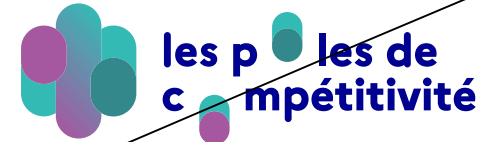
Innovation Collaborative, Croissance Collective

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Innovation Collaborative, Croissance Collective

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Innovation Collaborative, Croissance Collective

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Innovation Collaborative, Croissance Collective

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

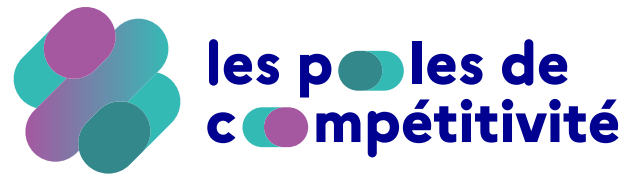


Innovation Collaborative, Croissance Collective

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

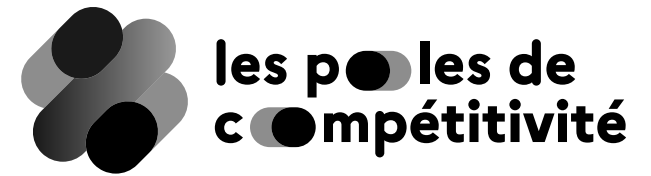
En résumé

Cette planche récapitule les 4 versions du logo destinées aux émetteurs extérieurs à l'État.



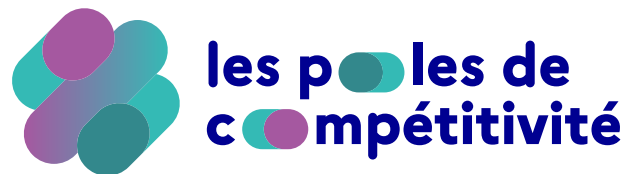
Innovation Collaborative, Croissance Collective

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

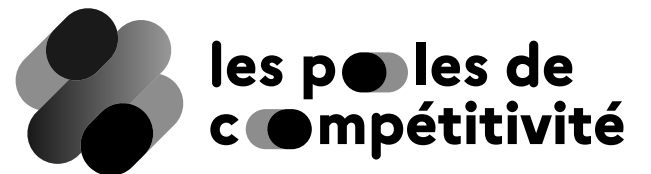


Innovation Collaborative, Croissance Collective

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Usages du logo pour les différents partenaires, émetteurs extérieurs à l'État

Usage du logo	14
Exemple pratique avec le logo pôles de compétitivité associé au logo d'une région	15
Mises en situation site internet et newsletter	16
Mises en situation couverture et papeterie	17
Mises en situation visuel clé, flyer et affiche	18
Mises en situation stand et kakemono	19

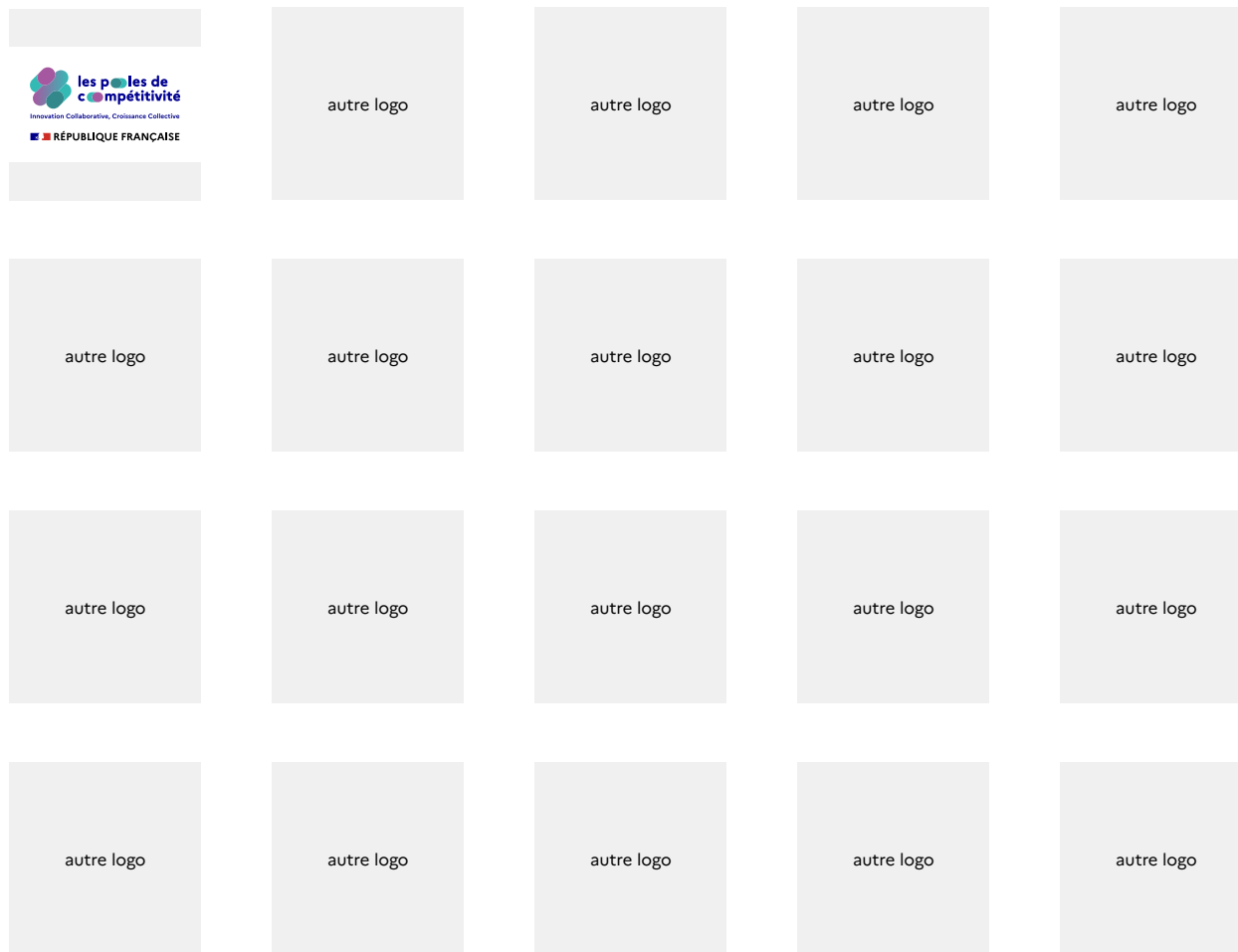
Usage du logo

Le logo doit obligatoirement être inclus dans les bandeaux partenaires

(souvent positionnés en bas de page).

Il doit utiliser au maximum l'espace dédié au logo, sans être déformé.

Titre du bandeau partenaire



Exemple pratique avec le logo pôles de compétitivité associé au logo d'une région.

Le logo de l'émetteur de la communication est en majeur.

Pour les autres partenaires, les logos se positionnent côte à côte, à tailles égales, en respectant une marge de sécurité entre eux - voir figure A.

Il est interdit de créer une hiérarchie entre le logo pôles de compétitivité et les logos des autres partenaires (B, C, D).

A



B



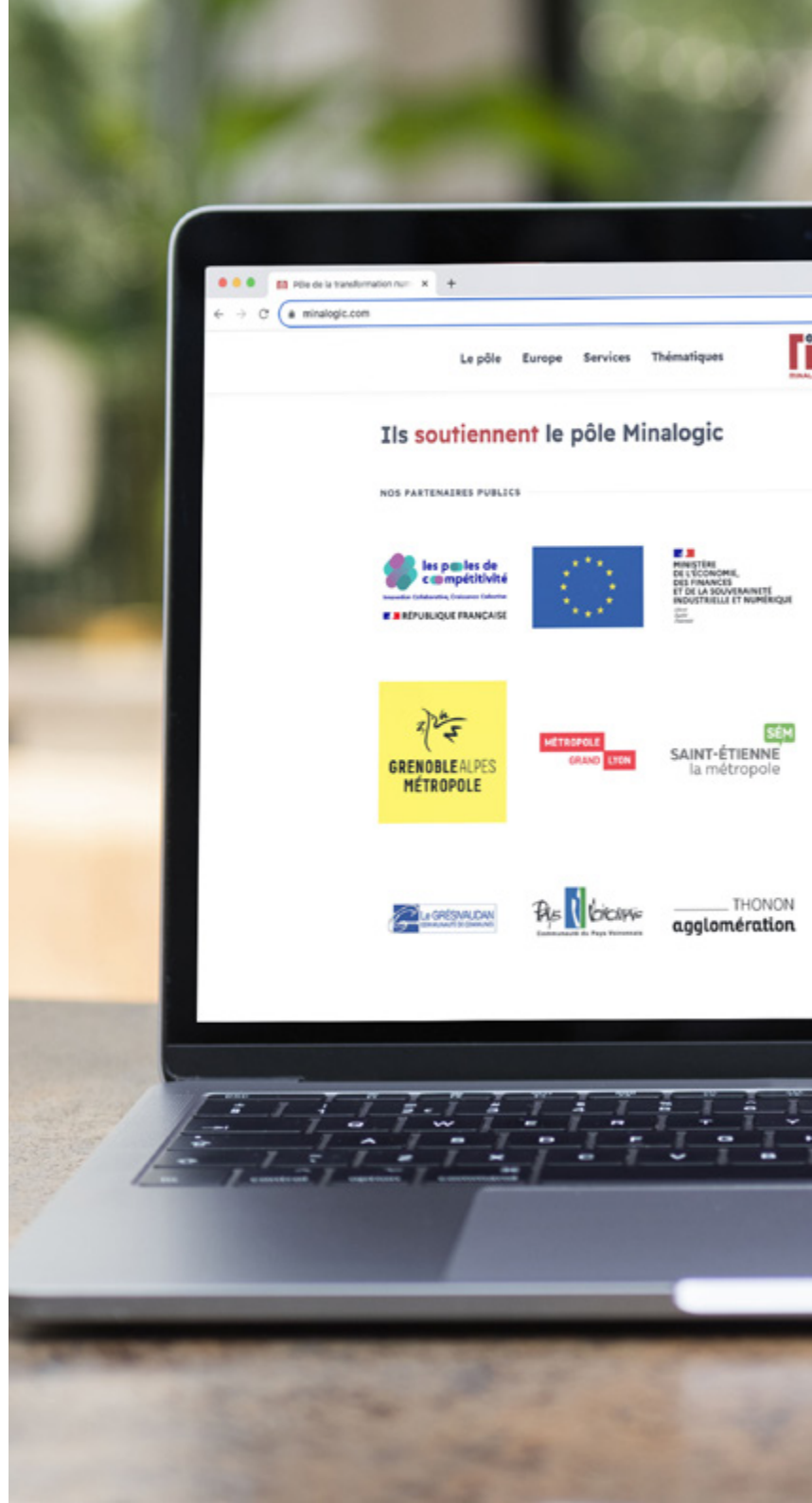
C



D



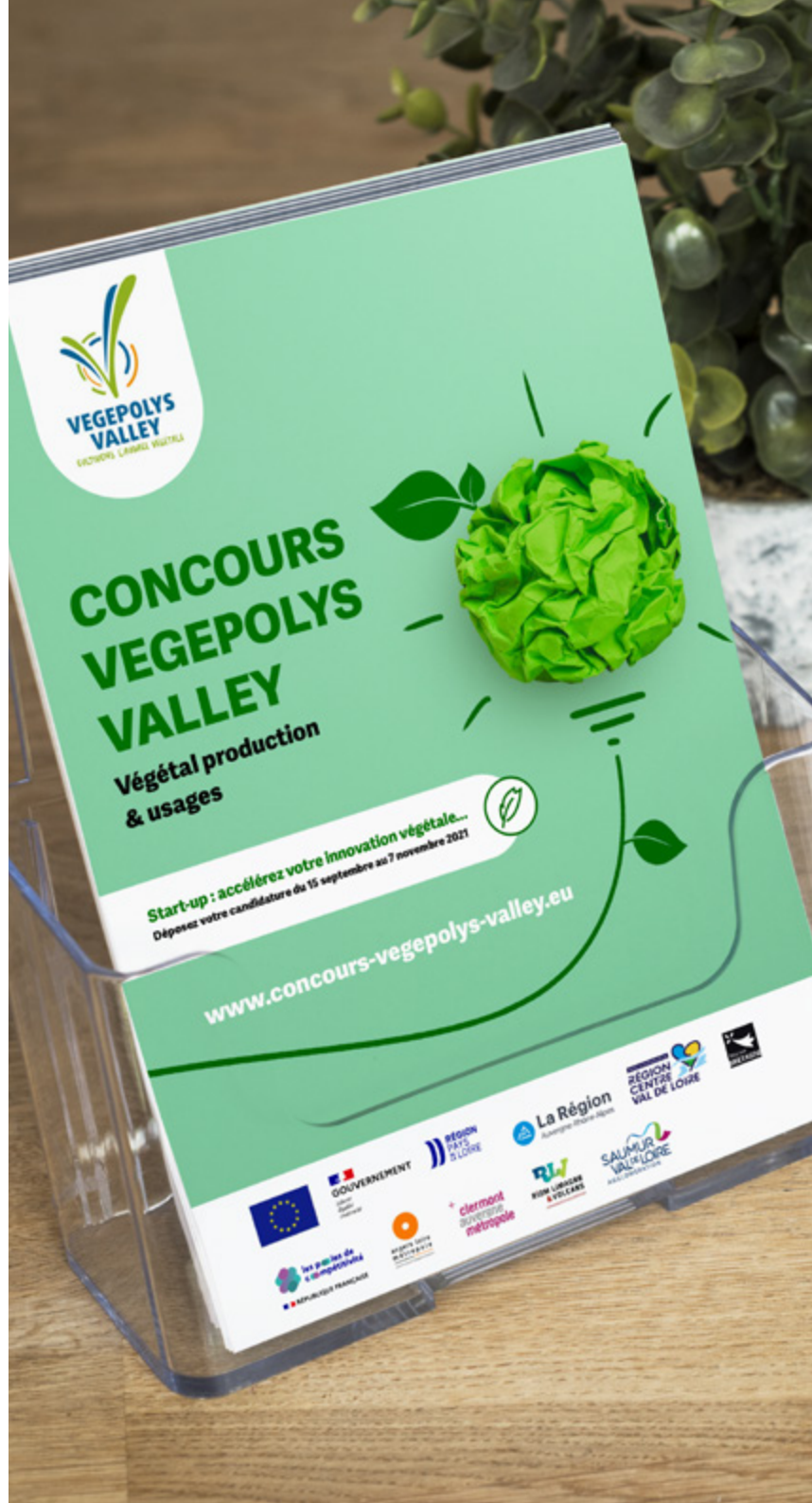
Mises en situation site internet et newsletter



Mises en situation couverture et papeterie



Mises
en situation
visuel clé,
flyer et
affiche



Mises en situation stand et kakemono





**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**La Direction générale
des Entreprises**

CONTACT :

sec-sdi.dge@finances.gouv.fr

mars 2024